

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • Janvier 2018 • N° 22

Le mot du Maire

Chers Amis,

pour commencer ce premier bulletin municipal de l'année, permettez-moi de vous adresser au nom de l'équipe municipale et moi-même, à toutes et à tous ainsi qu'à tous vos proches, nos meilleurs vœux pour 2018.

Vous découvrirez dans cette nouvelle édition, les informations relatives aux diverses manifestations organisées au cours du dernier trimestre 2017 et illustrées par de nombreuses photographies.

Je profite de ces quelques lignes pour vous tenir informés de l'avancement du dossier relatif à l'immeuble menaçant ruine, rue du Puits et appartenant à l'indivision MIDOUX. Cette affaire est actuellement dans les mains de notre avocat.

La Municipalité a pris un arrêté vu le péril imminent que représente cette habitation et il y avait urgence à ce que des mesures provisoires soient prises en vue de garantir la sécurité publique, laquelle est gravement menacée par l'état de l'immeuble. L'arrêté a été notifié aux propriétaires.

Les travaux de mise en sécurité viennent d'être réalisés par l'entreprise Fabien CABUT pour un montant de 9000 € et ceux-ci ont été réglés par la commune.

Comme chaque année, nous collectons les bouchons en plastique de boissons pour l'Association « Les P'tits Bouchons d'Ardennes ». Cette association départementale a pour but de venir en aide aux enfants handicapés par le biais de cette collecte. L'argent ainsi obtenu permet d'acquérir le matériel qui facilite la vie quotidienne de ces enfants. Notre commune s'investit annuellement dans cette collecte. Des dizaines de sacs de bouchons sont ainsi acheminés vers le centre de stockage de Villers-Semeuse.

Pour bien commencer tous ensemble 2018, la Municipalité a décidé de vous offrir cette année un petit cadeau qui vous sera remis à la Mairie. Nous vous attendons pour vous le remettre avec grand plaisir.

Mon équipe municipale continue à m'épauler depuis le début de notre mandat dans les différents dossiers en cours et travaille à mes côtés de son mieux afin de répondre, autant que possible, au bien-être des habitants de notre village.

Nous vous informons qu'un radar pédagogique sera prochainement installé pour rappeler la vitesse excessive de certains véhicules traversant notre village. Je vous remercierai donc de bien vouloir ralentir pour la sécurité de tous.

Je terminerai en vous rappelant qu'il est nécessaire d'effectuer le tri dans les deux containers mis à votre disposition à l'entrée du cimetière.

Je présenterai mes vœux à la salle Polyvalente le samedi 27 janvier prochain à 19 h 00 où j'aurai le plaisir de vous accueillir et de nous réunir tous ensemble autour du verre de l'amitié pour fêter cette nouvelle année.

Mairie

Route Charlemont 08600 FOISCHES

Tél.: 03 24 42 07 03 Fax: 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi et jeudi de 10 h 00 à 11 h 00 de 16 h 00 à 17 h 00

Le mercredi de 10 h 00 à 11 h 00 de 18 h 00 à 20 h 00

Le vendredi de 10 h 00 à 11 h 00

Bulletin d'information Municipal de Foisches

Directeur de publication: M. Richard Debowski

Rédaction: Stéphanie Yol

Comité de lecture: le Conseil Municipal

Dépôt légal: janvier 2018

Imprimé sur du papier PEFC Tirage à 150 exemplaires

Conception graphique et réalisation
Caligrafik

Revin I 03 24 41 40 65

Bonne lecture! Le Maire, Richard DEBOWSKI



Soirée Halloween



Le Comité des fêtes du village a organisé une soirée Halloween, le samedi 28 octobre, à la salle polyvalente.

Près de 80 personnes, déguisées pour la plupart d'entre elles, ont participé à cette soirée et ont dégusté des lasagnes suivies d'un dessert avant de rejoindre la piste de danse jusque tard dans la nuit.

Un concours a récompensé les plus beaux déquisements.



Voici les effrayants gagnants du concours : Nathalie Cocheteux, Lola Maubert et Kaïron.

Repas des Anciens

Le traditionnel repas des anciens s'est déroulé le dimanche décembre, dans une ambiance très conviviale.

40 personnes (20 hommes et 20 femmes) ont dégusté un succulent repas préparé par le traiteur Aux délices de Marco Polo, à la salle polyvalente.

Une tombola a été organisée et plusieurs lots ont été distribués. Le 1^{er} lot, un repas gourmand pour 2 personnes au restaurant l'Amérivière à Aubrives a été gagné par Thérèse et Robert Chiementin.







M. et M^{me} Lallemand, qui viennent de s'installer à Foisches



L'animation musicale était assurée par Pascal Fortuné, le Voyageur Solitaire et peu nombreux sont ceux qui n'ont pas investi la piste de danse.

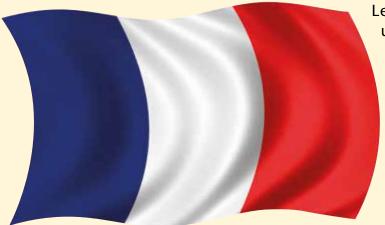


Des repas ont aussi été livrés, en fin de matinée, pour les personnes qui étaient dans l'incapacité de se déplacer.

Vivement l'année prochaine!



Commémoration de l'Armistice



Le 11 novembre dernier, à 11 heures, une commémoration de la signature de l'Armistice a eu lieu au cimetière du village.

Les participants se sont recueillis devant le monument puis le Maire a déposé une gerbe en mémoire des soldats.

Cette Commémoration a été suivie d'un Vin d'Honneur à la salle polyvalente.

Mariage C



Le samedi 25 novembre à 17 heures, Christelle Chabotier et Nicolas Lebret se sont unis en mairie de Foisches, devant leur fille Chloé, leurs familles et leurs amis. Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux mariés!



État Civil du 4º trimestre 2017

Décès

Monsieur Jean-Jacques DEJONCHEERE est décédé à Rancennes le 4 janvier 2018, dans sa 74^e année.

Monsieur DEJONCHEERE avait quitté la commune de Foisches en 2016 pour s'installer à Rancennes avec son épouse.

Saint-Sylvestre

Le Comité des fêtes a organisé une soirée pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Après avoir dégusté un buffet froid, les convives ont célébré le passage à la nouvelle année dans une ambiance très festive.

